

**Extraits du discours de Monsieur Bordier, prononcé le 4 septembre à l'occasion de l'inauguration des bureaux de Val d'Amboise.**

*Val d'Amboise est une jeune communauté de communes. Elle émane bien sûr de l'ancien District d'Amboise né en 1966 à l'initiative de Michel Debré ; les statuts de Val d'Amboise ont été officialisés le 20 décembre 2001 avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2002. Elle regroupe 9 communes : Amboise, Cangey, Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre, Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-de-Touraine. (...) Le 4 novembre 2002, par la signature de l'acte notarié, après un an de négociations, Val d'Amboise se portait acquéreur de l'ensemble de la propriété Mabilbe pour 457 000 €. Cet achat a été financé pour 97 000 € par l'Etat au titre de la DDR "Dotation de Développement Rural". L'un des bâtiments sera prochainement revendu à une entreprise qui souhaite se développer sur ce site où elle a déjà un établissement. L'ensemble des bureaux a été rénové pour un montant de 350 000 €. Le premier niveau à usage de Val d'Amboise a été financé par la Communauté elle-même. Le premier étage a été financé à hauteur de 25 % par l'Etat au titre de la DDR avec pour objectif la location, à des entreprises ou à des organismes divers, de bureaux dont le manque se fait cruellement sentir sur Amboise. Lancée fin juin, la commercialisation pourrait être achevée assez rapidement. La Chambre de Métiers souhaitant affirmer sa présence sur le secteur s'implantera tout prochainement ici. (...) Plusieurs autres entreprises de services ont visité cet été ces bureaux et nous sommes assez optimistes quant au succès de cette première opération. Notre objectif est en effet de poursuivre la réhabilitation de l'ensemble de cette zone qui s'étend jusqu'aux bords de Loire. Le Conseil Communautaire du 18 septembre 2003 sera saisi d'un projet d'aménagement global et des procédures d'urbanisme à engager. (...) Val d'Amboise est consciente de ces difficultés, elle s'attaque à cette tâche complexe mais exaltante. Les résultats obtenus jusqu'ici grâce au travail des élus et au dynamisme de l'équipe territoriale font que l'espoir mis dans la réussite ne me semble pas utopique. (...)*

*L'immeuble Val d'Amboise est le premier bleu fleuri sur la friche de Saint-Maurice, si vous me permettez cette référence à l'immeuble Val d'Amboise où le bleu Loire domine, il en fleurira d'autres...*



Pierre Bordier, Président

*Pierre Bordier*



## Sommaire

**Val d'Amboise au fil des Conseils** ..... p.2



**Dossier spécial "La Communauté de Communes vue de l'intérieur"** ..... p.4



**Réalisations communautaires** ..... p.7



**Informations diverses** ..... p.8



**Supplément: A la découverte de nos communes Amboise et Souvigny-de-Touraine**



# Val d'Amboise, au fil des conseils

Cette rubrique vous présente  
les principaux sujets traités au cours des Conseils.



## Conseil du 22 mai :

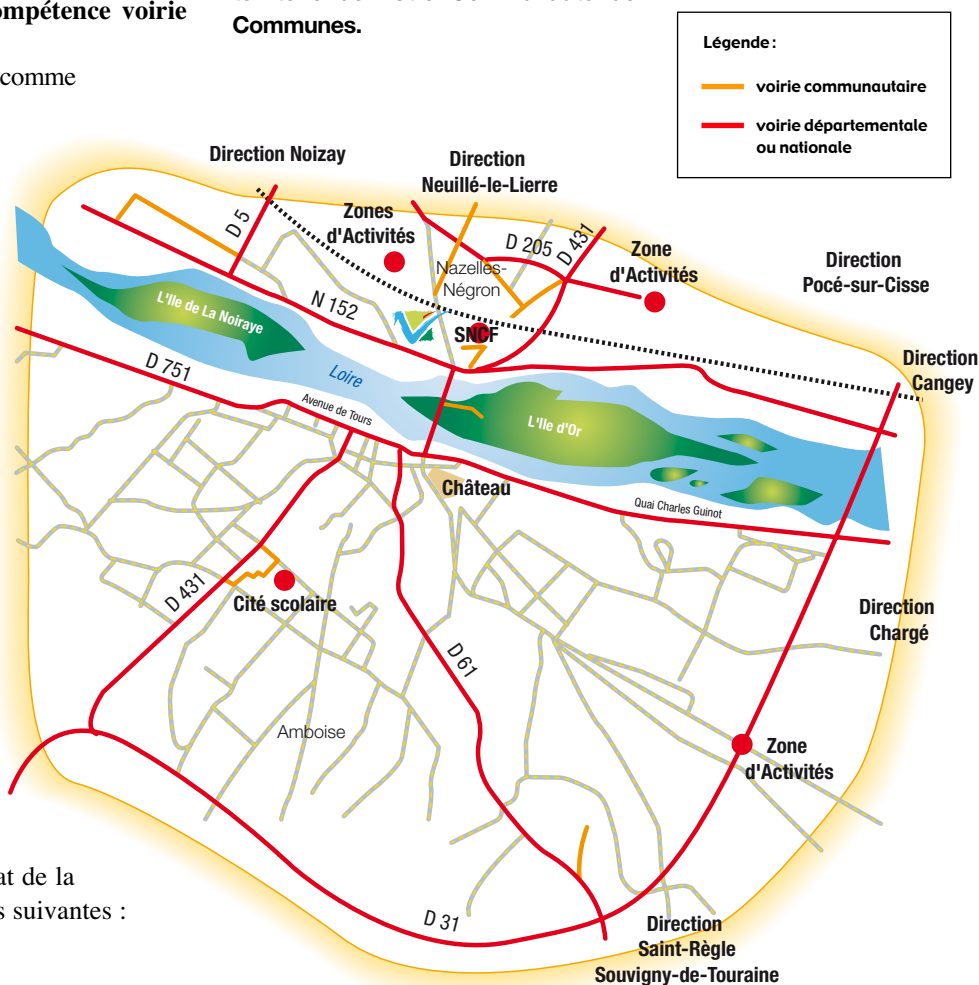
### Transfert de charges lié à la compétence voirie communautaire.

La voirie communautaire a été retenue comme nouvelle compétence afin de bénéficier de l'Etat d'une dotation de fonctionnement plus élevée. Cette compétence concerne la création, l'aménagement et l'entretien des voiries d'intérêt communautaire. Elles ne seront donc plus à la charge des communes concernées.

Outre les voies dans les Zones d'Activités (qui ne font pas l'objet de transfert de charges), il s'agit des voies de desserte de la gare, de la cité scolaire, et des Zones d'Activités de Val d'Amboise. Le coût global de la remise en état des voiries a été estimé à 297 624 €. Une somme équivalente à 1/10<sup>ème</sup> de ce montant sera soustraite chaque année du produit de la Taxe Professionnelle réservé aux communes, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004. La répartition par commune est faite au prorata du m<sup>2</sup> de voie et de l'état de la voirie transférée, et conduit aux sommes suivantes :

- 15 257,55 € pour Amboise,
- 12 585,60 € pour Nazelles-Négron,
- 1 919,25 € pour Pocé-sur-Cisse.

La numérisation du cadastre, en cours, nous permettra bientôt de vous présenter des plans de l'ensemble du territoire de notre Communauté de Communes.





La société A.D.A.m.

❑ La société SAE a cessé son activité en octobre 2002, entraînant le licenciement de ses 52 salariés. L'investissement global du repreneur, la Sarl A.D.A.m s'élève à 765 000 € (achat d'une partie du parc machine et du bâtiment). En 3 années, 12 emplois doivent être créés, dont 8 dès le démarrage. Ce projet, présenté au Conseil Général d'Indre-et-Loire, ainsi qu'à Val d'Amboise, a obtenu une aide globale, subordonnée à la création d'emplois, de 78 750 €, dont 24 000 € de Val d'Amboise.

## Conseil du 3 juillet :

❑ Afin d'optimiser les moyens humains, **une convention** de collaboration est signée entre Val d'Amboise et le SICED (Syndicat Intercommunal pour la Collecte et l'Élimination des Déchets).

❑ **Tous les contribuables de la Communauté de Communes assujettis à la base minimale de Taxe Professionnelle seront désormais imposés sur une base unique.** Le montant de la cotisation minimale (= base minimale x taux de TP) sera identique sur chacune des communes à l'issue de la période d'harmonisation des taux de TP sur les communes (9 ans).

❑ **Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)** vise à favoriser une approche d'ensemble cohérente à l'échelle d'un territoire en terme d'urbanisme, d'habitat et de transport. Il sera géré par le "Syndicat mixte des Communautés de l'Amboisie, du Blérois et du Castelrenaudais", dont Val d'Amboise a adopté les statuts. Son siège social est fixé à la Communauté de Communes Val d'Amboise.

## Conseil du 18 septembre :

❑ En 2002, Val d'Amboise a confié au cabinet Demeter - Sodie une étude de "**diagnostic et stratégie de développement économique**". Celle-ci a confirmé la nécessité, pour développer l'activité économique et l'emploi, d'offrir des locaux et emplacements fonciers adaptés à la

demande. Il apparaît indispensable de développer les Zones d'Activités de la Boitardière (Amboise, Chargé, Saint-Règle) et de Saint-Maurice (Nazelles-Négron).

Le Conseil a validé les objectifs généraux de développement et d'aménagement de ces Zones : disposer d'une offre foncière et immobilière répondant à la demande, améliorer les dessertes routières, respecter et mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti, veiller particulièrement au traitement des interfaces entre les lisières zone d'activités - zone d'habitat - zone naturelle.

Ces objectifs seront présentés dans le cadre de "concertations préalables" dont les modalités d'organisation ont été arrêtées. Un document spécial traitera prochainement de ces projets majeurs.

## ❑ Petite enfance. Un dispositif important existe déjà sur Val d'Amboise.

Malgré cela, l'offre s'avère insuffisante au regard des attentes exprimées. Afin d'évaluer au mieux ces besoins et les modes d'accueil des jeunes enfants, une étude, d'un montant de 16 776 €, financée à plus de 50 % par la CAF, est confiée au LERFAS (Laboratoire d'études, de recherches et de formations en action sociale). Le territoire concerné par cette étude englobe Val d'Amboise et la Communauté de Communes des 2 Rives.



Killian, Mathis, Quentin, Maxime et Candice avec Hélène à la crèche.

## Conseil du 23 octobre :

Ce conseil a été consacré à diverses délibérations de gestion courante.

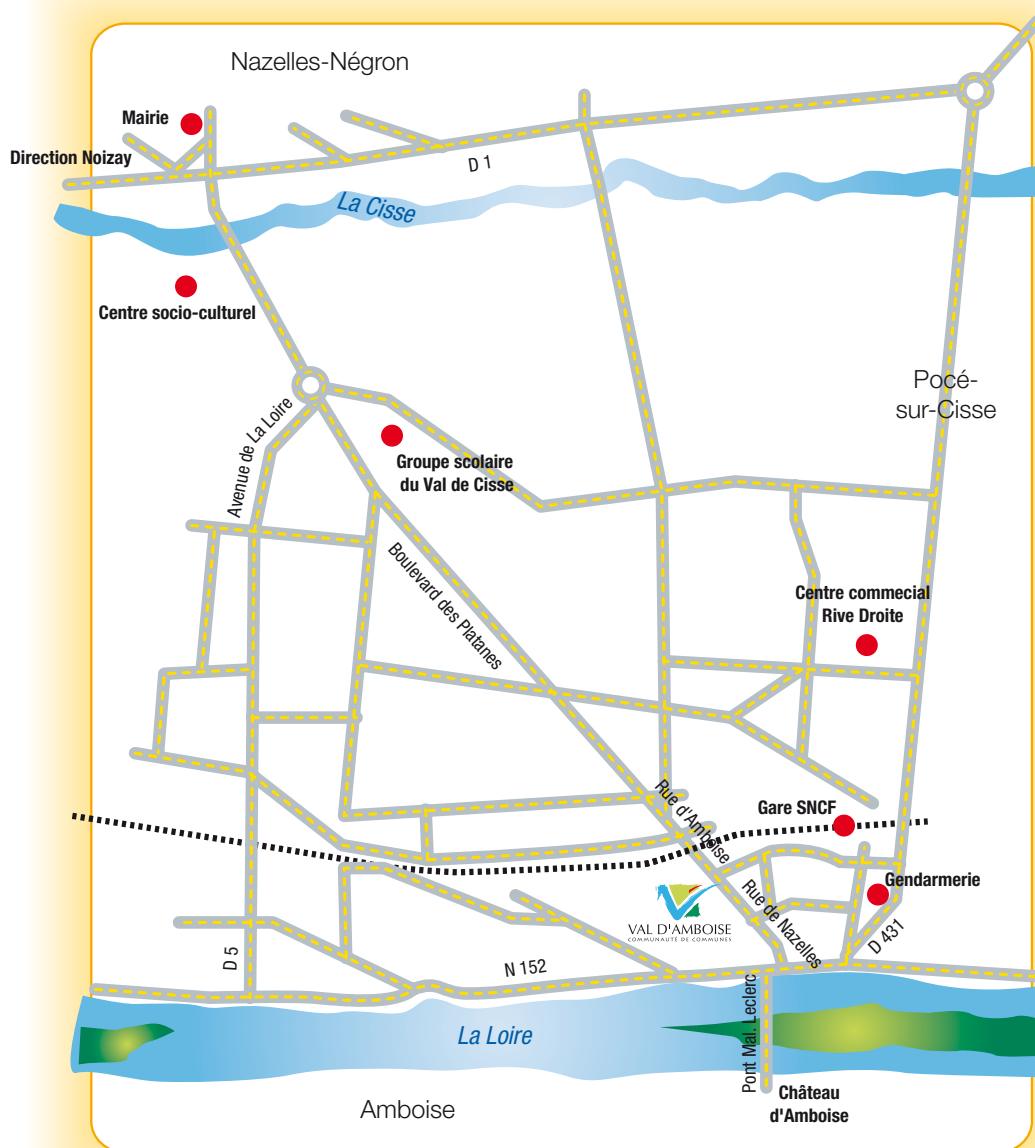
### Rappel :

- le compte rendu des séances du Conseil Communautaire est affiché dans chacune de vos mairies;
- le Conseil siège au centre socio-culturel de Nazelles-Négron (avenue des Courvoyeurs), les séances sont publiques.

■ **Le prochain Conseil se tiendra le jeudi 18 décembre 2003, à 18h00. L'ordre du jour sera affiché dans vos communes, et diffusé dans votre quotidien local.**

## Val d'Amboise, vue de l'intérieur

La Communauté de Communes Val d'Amboise est née le 1<sup>er</sup> janvier 2002 de la transformation du District. Après un passage rue des Girois, à Nazelles-Négron, elle s'est installée dans des locaux adaptés à ses besoins sur la Zone d'Activités Saint-Maurice (dans la partie bureau des anciens Ets. Hangars Mabilie).



Son siège est désormais l'immeuble Val d'Amboise, 9 bis rue d'Amboise, à Nazelles-Négron. Cette installation marque le lancement de la réhabilitation des Zones d'Activités anciennes de Saint-Maurice et des Sables, au cœur du carrefour urbain d'Amboise, Nazelles et Pocé.

## Une structure supplémentaire, pour quoi faire ?

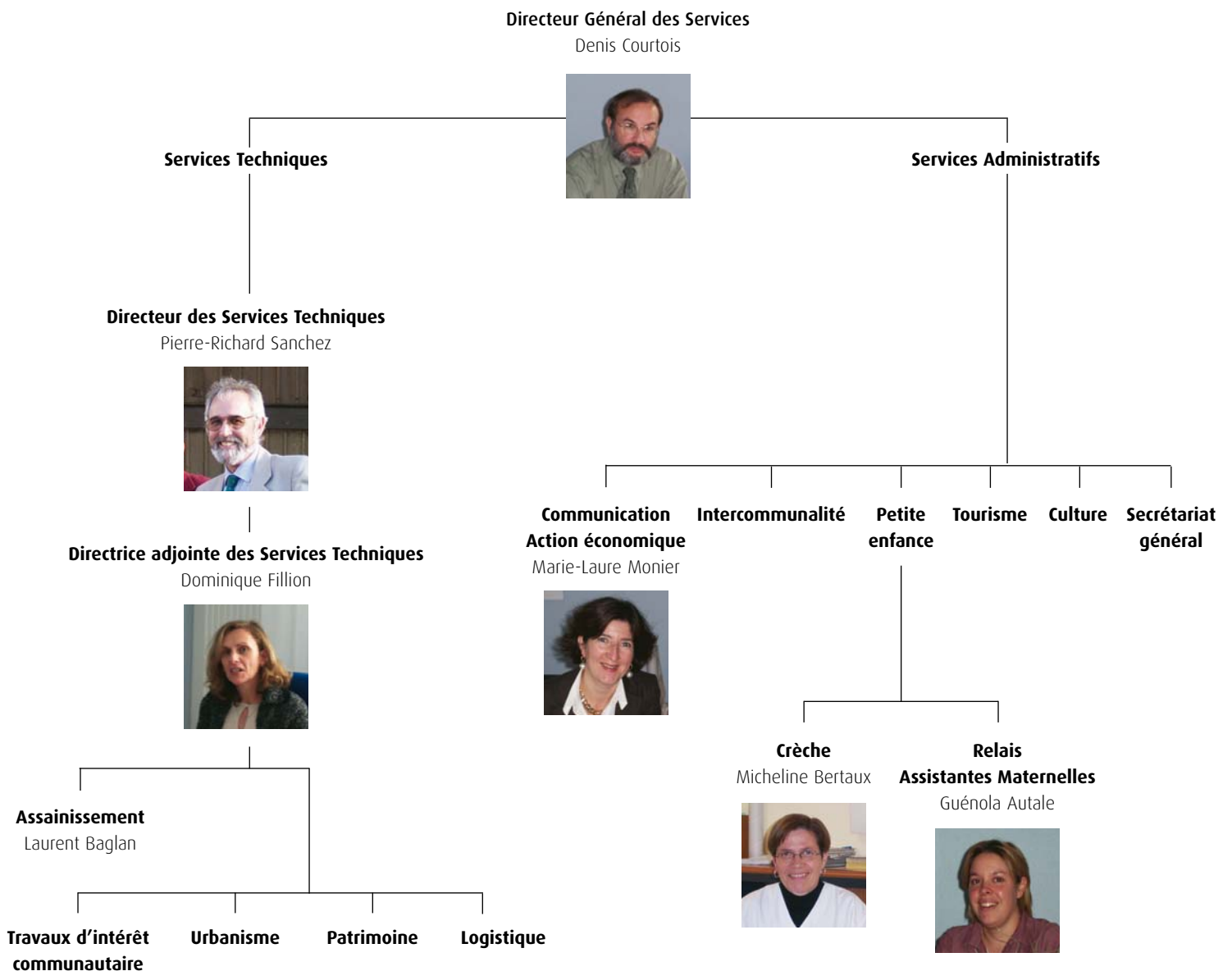
Les neuf communes ont confirmé en 2002 leur décision de confier à la Communauté de Communes Val d'Amboise l'exercice de certaines de leurs compétences :

- aménagement de l'espace communautaire ;
- développement économique ;
- protection et mise en valeur de l'environnement ;
- petite enfance ;
- culture ;
- politique du logement social et du cadre de vie ;
- voirie d'intérêt communautaire.

Ces choix se sont faits avec une volonté de cohérence et dans le but d'une meilleure efficacité.



## Organisation des services de Val d'Amboise



## Qui contribue au fonctionnement quotidien de la Communauté ?

### ❑ SERVICES ADMINISTRATIFS : 6 salariés

Denis Courtois, Carole Gêrôme, Max Mangeant, Odile Mangeant, Marie-Laure Monier, Ginette Perrigault.

### ❑ PETITE ENFANCE : 23 salariés

#### - crèche : 22

Micheline Bertaux, Nathalie Boulais, Hélène Bruneau, Kation Chalon, Pierrette Chesneau, Martine Chevy, Claudy Delory, Christine Demarche, Muriel Dessables, Martine Dubois, Mireille Floc'h, Béatrice Gabirault, Janine Gautier, Fabienne Greau, Agnès Jeannot, Sophie Piscart, Danielle Ruenes, Jocelyne Urbaniak, Bernadette Vallée, Catherine

Van den Meersschaut, Anne-Marie Zenss.

#### - RAM : 1

Guénola Autale.

### ❑ SERVICES TECHNIQUES : 12 salariés

#### - assainissement : 8

Laurent Baglan, Jean-Jacques Berthault, Bernard Bonette, Philippe de San Bartholomé, Guillaume Diet, Benjamin Dubois, André Guillard, Fabien Metton.

#### - autres services : 4

Annick Chevereau, Dominique Fillion, Fabien Quintin, Pierre-Richard Sanchez.

## Quel est leur travail ?

### ❑ ASSAINISSEMENT

Réalisation, gestion et entretien des réseaux et des stations d'épuration.

### ❑ TRAVAUX D'INTERET COMMUNAUTAIRE

Construction, réhabilitation, réfection de bâtiments et voies de circulation ; gestion technique des Zones d'Activités de la Boitardière (Amboise, Chargé, Saint-Règle), des Poujeaux, des Sables et de Saint-Maurice (Nazelles-Négron), du Prieuré (Pocé-sur-Cisse).

Exemple : aire de jeux de la crèche, aménagement de bureaux à louer.

### ❑ URBANISME

Etude, réflexion et programmation des procédures d'urbanisme relatives au réaménagement de la Zone d'Activités de Saint-Maurice et au développement de la Zone d'Activités de la Boitardière.

### ❑ PATRIMOINE

Gestion et entretien du patrimoine bâti de la Communauté.

Exemple : crèche, immeuble Val d'Amboise.

### ❑ LOGISTIQUE

Moyens de communication (téléphonie, système informatique).

Suivi et entretien du parc automobile.

### ❑ INTERCOMMUNALITE

Assurer les liaisons entre les communes et Val d'Amboise ainsi qu'entre les Communautés de Communes.

### ❑ ACTION ECONOMIQUE

Relation avec les industriels, les artisans, les commerçants, en exercice ou ayant des projets de création ou de reprise, en collaboration avec les Chambres consulaires, afin de dynamiser notre bassin d'emploi.

### ❑ COMMUNICATION

Informier sur les actions menées par la Communauté de Communes (magazine, lettre).

Points presse avec les médias locaux.

Promouvoir auprès des entreprises notre dynamisme et notre potentiel économique.

### ❑ PETITE ENFANCE

Une équipe de 22 professionnelles assure l'accueil de 58 jeunes enfants à la crèche "Les Bouts d'Chou".

Le Relais Assistantes Maternelles propose un service gratuit d'information, d'accueil et d'échanges, destiné aux assistant(e)s maternel(le)s et aux familles.

### ❑ TOURISME

Gestion et suivi des subventions accordées à l'Office de Tourisme Val d'Amboise par la Communauté de Communes.

### ❑ CULTURE

Gestion et suivi des subventions versées aux associations et écoles municipales de musique fréquentées par les habitants de Val d'Amboise (écoles de musique d'Amboise, Limeray, Nazelles, Pontlevoy, Reugny et Vernou).

### ❑ SECRETARIAT GENERAL

Suivi des finances (budgets, factures, mandats...)

Gestion du personnel.

Organisation et gestion du travail des élus : réunions, comptes rendus...

### ❑ CONSEIL ET ASSISTANCE A DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SICED : Syndicat Intercommunal pour la Collecte et l'Elimination des Déchets.

SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Nazelles-Négron et environs.

SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale.

# Les réalisations

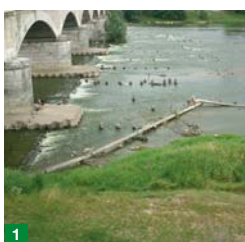
## communautaires

### Assainissement

#### Construction d'un émissaire en Loire

Les eaux usées collectées par le réseau d'assainissement de la Communauté de Communes sont acheminées vers les stations d'épuration afin d'y être traitées. Après traitement, celles-ci sont rejetées en milieu naturel.

Les eaux émanant de la station de la Croix Saint-Jean (Pocé-sur-Cisse) sont rejetées en Loire par un émissaire situé à la pointe sud ouest de l'île d'Or. Val d'Amboise a procédé au remplacement de la canalisation ancienne fixée sur le fond du cours d'eau, par une canalisation enterrée sous le lit du fleuve. Cette opération, réalisée en période d'étiage, a été effectuée selon la technique du forage dirigé : une cavité a été creusée en sous sol pour y faire passer la canalisation.



1 - La canalisation sur le fond du cours d'eau  
2 - Forage dirigé sous le lit de la Loire  
3 - La canalisation enterrée ne dénature plus le paysage ligérien

### Inauguration de l'Immeuble Val d'Amboise

Le jeudi 4 septembre 2003, Monsieur Michel Guillot, Préfet d'Indre-et-Loire, et Monsieur Pierre Bordier, Président de la Communauté de Communes, ont inauguré l'immeuble Val d'Amboise, siège de la Communauté de Communes, entourés de membres des Chambres Consulaires et de nombreux élus.



Des anciens de Mabilley avaient également répondu présent à cette invitation.

### Inauguration d'un Bureau décentralisé de la Chambre de Métiers dans l'immeuble Val d'Amboise

Afin de mieux répondre aux attentes des entreprises artisanales implantées ou ayant un projet d'implantation sur Val d'Amboise et l'ensemble du Pays Loire Touraine, la Chambre de Métiers d'Indre-et-Loire et la Communauté de Communes ont convenu d'ouvrir un Bureau décentralisé de la Chambre de Métiers dans l'immeuble Val d'Amboise.

Ce Bureau permettra de renforcer les services rendus aux entreprises artisanales qui bénéficieront ainsi d'un accompagnement de proximité.

**Martine Fargeas, animatrice économique, conseil en entreprise à la Chambre de Métiers, en a la responsabilité. Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 47 23 11 37.**

Cette inauguration marque la première étape du projet de Val d'Amboise de bâtir un pôle dédié à la création et au développement d'activités.

Ce pôle regroupera en un même lieu tous les partenaires (Chambres Consulaires, cabinets, associations...) intervenant dans l'accompagnement et l'aide au développement de projets.



# Informations diverses

Depuis le 20 octobre, nous accueillons au premier étage de l'immeuble Val d'Amboise, le SICED et le SIAEP. Leur adresse est désormais 9 bis rue d'Amboise - 37 530 Nazelles-Négron.



**Le SICED, Syndicat Intercommunal pour la Collecte et l'Élimination des Déchets**, gère les déchets ménagers des 22.418 habitants des onze communes suivantes : Amboise, Cangey, Chargé, Limeray, Lussault-sur-Loire, Mosnes, Nazelles-Négron, Pocé-sur-Cisse, Saint-Ouen-les-Vignes, Saint-Règle et Souvigny-de-Touraine. Ce syndicat assure l'organisation de la collecte sélective des déchets et la gestion de la déchetterie située sur la Zone d'Activités de la Boitardière à Amboise.

Quant au traitement des déchets, il relève de la compétence du SMITOM (Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères) d'Amboise. Le SICED est adhérent du SMITOM.

Deux numéros de téléphone : 02 47 23 66 30 pour les questions d'ordre général, 02 47 23 66 32 pour les questions relatives à la collecte sélective.



**Le SIAEP, Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Nazelles-Négron et environs**, organise l'approvisionnement en eau potable de cinq communes (Montreuil-en-Touraine, Nazelles-Négron, Noizay, Pocé-sur-Cisse et Saint-Ouen-les-Vignes) avec son fermier, la Générale des Eaux. Pour tout problème d'eau potable, l'accueil téléphonique client reste le 0 811 902 902.



*Les élus et l'ensemble du personnel de Val d'Amboise vous présentent leurs meilleurs vœux pour de joyeuses fêtes de Noël et une heureuse année 2004.*

## Idée cadeau



L'Ecole de Musique d'Amboise et de sa Région, dans le cadre d'un projet pédagogique réalisé par 30 élèves des classes de piano, a enregistré en juin 2003 un disque compact consacré à la musique espagnole.

Le mixage est maintenant terminé. Les disques sont, dans un premier temps, vendus par souscription, et seront disponibles vers la fin du mois de décembre.  
1 C.D : 20 € - 2 C.D. : 35 € - 3 C.D. : 45 € -  
chaque C.D. supplémentaire au-delà de 3 : 12 €.

**Pour réserver :**

**Ecole de Musique d'Amboise et de sa Région**

**48, rue Rabelais - 37 400 Amboise**

**Tél : 02 47 57 06 97. Courriel : ec.mu.amboise@free.fr**

## Immobilier

**A 3 mn. à pied de la gare d'Amboise...**

Après la Chambre de Métiers, le Siced, le Siaep,... de nouveaux candidats à la location se sont manifestés. Il ne reste plus aujourd'hui à louer, au premier étage de l'immeuble Val d'Amboise, que 86 m<sup>2</sup> de bureaux, cablés, raccordés à l'ADSL.

Très prochainement, Val d'Amboise disposera de près de 2 600 m<sup>2</sup> d'ateliers à louer, divisibles, sur la ZA de la Boitardière.

Pour tout renseignement concernant ces locations ou la vente de terrain : contactez Marie-Laure Monier au 0 247 234 793.